

Gaudens scripsit hoc nuntium.  
Pater ejus gaudet multum;  
Quid mihi, nisi gaudium ?

Tibi mitto has litteras  
Meam mentem ut sentias  
Et dicas : Deo gratias !

Ce n'est pas du Virgile, sans doute; mais cela fait voir très bien, à ce qu'il nous semble, que, même en se récréant, l'excellent M. Brien restait toujours digne et grave.

Prêtre absolument selon le coeur de Dieu, dévoué aux âmes autant que zélé au labeur, de tenue toujours réservée, correct et affable envers tous, M. le chanoine Brien était un vrai gentilhomme. Les jeunes générations de Joliette, qu'il a édifiées par son esprit sacerdotal et sa haute dignité de vie au soir de ses jours, garderont longtemps son souvenir. De même, ses anciens paroissiens de Sainte-Elisabeth, comme aussi les nombreuses religieuses qu'il a jadis dirigées, lui conserveront la mémoire du coeur.

Que Dieu, là-haut, lui donne le repos! — *Domine, dona ei requiem!*

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

### COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

#### CHANT DU " BENEDICTUS "

Est-il vrai qu'on peut chanter le *Benedictus* avant la consécration, pour chanter un autre morceau après l'élévation ?

Non, c'est contraire à la volonté expresse de l'Eglise qui nous est connue par la rubrique du Cérémonial des évêques. Ce livre liturgique obligatoire partout dit que le *Sanctus* est

chanté  
il dit :  
reprend  
que a été  
ment dar  
Canada a

De plus  
casion de  
permit de  
elle exigea  
ques, 20 qu  
le célébran  
ceau se raj

L'ensei  
chante le  
être l'objet  
curé ou rect  
tion pour q

Mais il p

10 Puisqu  
que les Père  
avant la cons  
s'émouvoir d  
nauté. Nous v  
connaître la

<sup>1</sup> Le 7 août  
le 22 mai 1894,  
(Italie) n. 2682  
1903, III, VIII.

<sup>2</sup> Le 9 mai 1857